

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 6 MARS 2018**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 6 mars 2018, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Paolo Girard, conseiller et maire-suppléant.

Monsieur Pierre Chamberland, maire, a informé le directeur général de son absence

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Paolo Girard, maire-suppléant.

2018-03-053

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2018-03-054

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018–

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2018.

2018-03-055

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<b><u>Fournisseurs</u></b>	<b><u># Factures</u></b>	<b><u>Description</u></b>	<b><u>Montant</u></b>
- Aquatech 2,074.15\$		55438 exploitation des eaux usées	
- Aquatech 50.59\$		55405 ajustement de facture	
- Lavery 1,943.88\$		1345686 dossiers divers	
- Entreprises GM St-Blaise 12,455.62\$	12135	contrat déneigement 4 de 6	

- Entreprises GM St-Blaise	12113	sel et abrasif	2,741.69\$
- Entreprises GM St-Blaise	12120	sel et abrasif	833.00\$
- Entreprises GM St-Blaise	12132	sel et abrasif	444.26\$
- GBC	18-01-2018	étude actuarielle traitement des eaux	2,299.50\$
- Groupe Environex	396232	analyse d'eau usées	243.75\$
<b>TOTAL :</b>			<b>23,086.44 \$</b>

2018-03-056

Acceptation des comptes à payer en mars 2018 (document 1-A) –  
**CONSIDÉRANT** les comptes et factures élaborées au 6 mars 2018 au montant de 78,888.47\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de février au montant de 78,888.47\$ à être payés en mars, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2018-03-057

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 219.34\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Walmart	condiments pour hot-dog du 10/02/2018	16.70\$
- Walmart	achats divers	6.50\$
- IGA	pains hot-dog pour le 10/02/2018	46.24\$
- Fleur d'Alyss	corbeille décès M. Poirier	100.00\$
- Walmart	achats divers	26.90\$
- Indigo	stationnement interrogatoire avocat	23.00\$

2018-03-058

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –  
*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-03-059

Employé municipal des travaux d'été : dates d'emploi –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la période de travail de l'employé municipal des travaux d'été s'échelonne du 7 mai au 26 octobre 2018.

2018-03-060

Activités de la bibliothèque et autre durant le Festival : autorisation de paiement –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des factures suivantes pour des dépenses effectuées durant le Festival de la Saint-Valentin :

- Le 7 février pour le lancement de la programmation du Carrefour Culturel, vernissage collectif :
  - Les Fraises Louis Hébert, bulle d'amour : 56.02\$
- Le 10 février par la bibliothèque dans le cadre de la journée jeunesse :
  - Marie-Pier Surprenant, maquillage d'enfants : 220.00\$.

2018-03-061

Inscriptions au congrès de l'ADMQ –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, et Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à assister au congrès de l'A.D.M.Q. à Québec du 13 au 15 juin 2018 au coût respectif de 524.00\$ chacun plus les taxes applicables;
- D'autoriser le paiement des frais d'hébergement, de déplacement et de repas.

2018-03-062

Justice Alternative du Haut-Richelieu : renouvellement de l'adhésion –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de renouveler l'adhésion de la Municipalité à Justice Alternative du Haut-Richelieu.

2018-03-063

Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix : Salaire du personnel de sécurité incendie –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la liste des salaires du personnel de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

2018-03-064

Adoption règlement 478 relativement à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage de la Branche 5 du Grand- Ruisseau –  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
RÈGLEMENT NUMÉRO 478

Règlement numéro 478 relatif à la répartition des coûts d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Grand Ruisseau branche 5A.

---

ATTENDU QUE conformément à la Loi, la MRC des Jardins de Napierville a effectué des travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau Grand Ruisseau branche 5A ;

ATTENDU QUE la MRC du Haut-Richelieu a facturé la Municipalité pour lesdits travaux d'entretien et de nettoyage;

ATTENDU QUE les coûts doivent être défrayés par les propriétaires concernés des arpents égouttant;

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné.

POUR CES CAUSES, il est proposé par, Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité que soit et est adopté le règlement numéro 478 et en conséquence, il est ordonné et statué ce qui suit :

**ARTICLE 1.**

Le préambule fait partie intégrante du projet de règlement.

**ARTICLE 2.**

Une taxe spéciale est appliquée aux propriétaires des arpents égouttant du cours d'eau sur une partie des lots P-296, 297, 298, P-299, P-300 et 300-1 du cadastre de la Paroisse de Saint-Valentin pour défrayer les coûts de 3,964.59\$ facturés à la Municipalité par la MRC du Haut-Richelieu.

**ARTICLE 3.**

Les montants imputables à chacun des propriétaires sont déterminés au tableau annexé au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 4.**

Les montants imputables à chacun des propriétaires sont dus et payables en deux versements selon le calendrier suivant :

1<sup>er</sup> versement : 19 avril 2018  
2<sup>ième</sup> versement : 21 mai 2018

## **ARTICLE 5. PAIEMENT DU SOLDE EXIGIBLE**

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le montant de ce versement devient échu et exigible. L'intérêt et les pénalités prévus par le présent règlement s'applique cependant à la totalité du solde dû et s'ajoute au montant du versement échu.

## **ARTICLE 6.**

Le solde impayé porte intérêt au taux annuel de sept pour cent (7 %).

## **ARTICLE 7.**

Une pénalité est ajoutée au solde impayé au taux annuel de cinq pour cent (5%).

## **ARTICLE 8.**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

## **ANNEXE : TABLEAU DE REPARTITION DES COÛTS**

---

Pierre Chamberland,  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

2018-03-065

Fabrique de Saint-Valentin : demande de commandite feuillet paroissial –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'insertion d'une publicité dans le feuillet paroissial savoir format encart de ½ par 6 pouces au coût de 240.00\$.

2018-03-066

COMBEQ : Adhésion 2018 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de Monsieur Serge Gibeau à la COMBEQ pour l'année 2018 au coût de 431.16\$ taxes incluses

2018-03-067

Journées de la culture 2018 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité participe aux journées de la culture qui se tiendront les 28, 29 et 30 septembre 2018.

2018-03-068

Paradis, Lemieux, Francis : Attestation de participation à la formation obligatoire en éthique –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre de Paradis, Lemieux, Francis relativement à l'attestation de

participation de Madame Michelle Richer à la formation obligatoire en éthique et déontologie.

2018-03-069

Câble Axion : entérinement de la décision pour la construction d'un conduit souterrain –

CONSIDÉRANT QUE Câble Axion a informé la Municipalité que, compte tenu de l'impossibilité d'utiliser les installations d'Hydro Québec pour mettre en place la fibre optique sur le chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne entre la Montée Guay et l'habitation portant le numéro civique 550;

CONSIDÉRANT QUE Câble Axion a soumis des options à la Municipalité savoir installer de nouveaux poteaux ou installer une canalisation souterraine dans le fossé du chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne pour mettre en place la fibre optique;

CONSIDÉRANT QUE l'installation d'une canalisation souterraine permet d'éviter l'ajout de nouveaux poteaux et qu'elle peut se réaliser entièrement sur la propriété de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les frais de la mise en place de cette canalisation seront assumés par Cable Axion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser Câble Axion à mettre en place une canalisation souterraine pour y installer la fibre optique dans le fossé du côté sud du chemin de la 3<sup>e</sup> ligne entre la Montée Guay et l'habitation portant le numéro civique 550 chemin de la 3<sup>e</sup> Ligne;
- De demander à Cable Axion de soumettre les plans des travaux à la Municipalité avant de débiter la mise en place de la canalisation.

2018-03-070

Clubs 4-H demande de plants 2018 –

CONSIDÉRANT QUE le Club 4H offre à nouveau à la municipalité l'opportunité d'obtenir des plants d'arbres mis à la disposition des municipalités par le ministère des Ressources Naturelles.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser l'envoi d'un communiqué aux citoyens les informant de l'importance du respect de l'arbre et du reboisement, leur offrant la possibilité d'obtenir des arbres à planter sur leur propriété et leur demandant le nombre de plants qu'ils souhaitent planter sur leur propriété;
- De demander au Club 4H le nombre de plants requis par les citoyens;
- D'autoriser les dépenses requises pour aller cueillir les arbres au point de distribution désigné par le ministère des Ressources Naturelles.
- De tenir la « Journée de l'arbre » en mai 2018.

2018-03-071

Ordre des urbanistes : cotisation 2018 –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de la cotisation 2018 de Monsieur Serge Gibeau, urbaniste, à l'ordre des urbanistes au coût de 675.00\$ taxes incluses.

2018-03-072

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Jean Rioux : Défi des villes intelligentes, 1<sup>ère</sup> ronde de compétition;
2. Municipalité de Saint-Faustin-Lac Carré : lettre suivie;
3. Municipalité de Lanoraie : dossier dérogation RPEP;
4. Légion, Filiale 11 : invitation

2018-03-073

Corps de cadets 2698 Sieur de Beaujeu : Campagne de levée de fonds –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de contribuer 100.00\$ à la campagne de financement du Corps de cadets 2698 Sieur de Beaujeu.

2018-03-074

Maison des jeunes de Beaujeu : demande de service communautaire pour les jeunes –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de donner suite à la demande de la Maison des Jeunes de Beaujeu.

2018-03-075

Tarifification des bornes électriques –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de fixer un tarif forfaitaire de 2.50\$ pour l'utilisation des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

2018-03-076

Présentation d'une pièce de théâtre dans les écoles : autorisation de paiement de facture –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter de déboursier la moitié des frais avec la Municipalité de St-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour une animation en mars ou avril à l'École Alberte-Melançon par le Théâtre du Bahut.

2018-04-077

Déplacement du piano : autorisation de paiement de la compagnie de transport –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 500.00\$ plus taxes à Transport & Accord Moventune pour le transport d'un piano offert gratuitement à la Municipalité.

2018-03-078

Demande d'appui financier Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu –

CONSIDERANT QUE Cassandra Girard a soumis aux Conseil que dans le cadre de son cours de management elle doit organiser un événement afin de venir en aide à un organisme à but non lucratif ;

CONSIDERANT QU' elle a retenu l'organisme « Parrainage civique du Haut-Richelieu » ;

CONSIDÉRANT QU' elle demande à la Municipalité une aide financière pour réaliser son projet.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk et résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide de 200.00\$ à Cassandra Girard pour la réalisation de son projet pour venir en aide à l'organisme « Parrainage civique du Haut-Richelieu » dans le cadre de son cours de management au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

2018-03-079

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:32 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier